



ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

FNB Harvest indiciel de revenu Actions ESG

31 décembre 2022



FNB Harvest indiciel de revenu Actions ESG

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Groupe de portefeuilles Harvest Inc., gestionnaire du Fonds, et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient des procédures appropriées afin de s'assurer que sont produites des informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants basés sur des estimations et des jugements faits par le gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour les Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur externe du Fonds, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

Au nom de Groupe de portefeuilles Harvest Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

(Signé) « Daniel Lazzer »

Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville (Canada)
Le 23 mars 2023



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du FNB Harvest indiciel de revenu Actions ESG (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période allant du 19 septembre 2022 (date de lancement) au 31 décembre 2022, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2022;
- l'état du résultat global pour la période allant du 19 septembre 2022 (date de lancement) au 31 décembre 2022;
- l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période allant du 19 septembre 2022 (date de lancement) au 31 décembre 2022;
- le tableau des flux de trésorerie pour la période allant du 19 septembre 2022 (date de lancement) au 31 décembre 2022;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : 1 416 863-1133, Téléc. : 1 416 365-8215



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles



puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.



L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christopher Pitts.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 23 mars 2023

FNB Harvest indiciel de revenu Actions ESG

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	
Au 31 décembre	2022
Actif	
Actif courant	
Placements	3 136 646 \$
Trésorerie	32 648
Dividendes à recevoir	1 664
	3 170 958
Passif	
Passif courant	
Distributions à payer (note 4)	17 490
Montant à payer pour la vente d'options	10 216
	27 706
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 143 252 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)	300 000
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	10,48 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest indiciel de revenu Actions ESG

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL	
Pour la période du 19 septembre 2022 (date de lancement) au 31 décembre 2022	2022
Revenu	
Gain (perte) net sur les placements	
Dividendes	16 071 \$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	9 998
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	190 763
Gain (perte) net sur les placements	216 832
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	
Gain (perte) net réalisé sur les options vendues	(7 303)
Gain (perte) de change net réalisé	23
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues	1 158
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	(96)
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	(6 218)
Revenu total (montant net)	210 614 \$
Charges (note 5)	
Frais de gestion	6 294 \$
Retenues d'impôts	2 471
Coûts de l'information aux porteurs de parts	13 932
Honoraires d'audit	15 023
Honoraires des agents des transferts	3 157
Droits de garde et frais bancaires	14 102
Frais du comité d'examen indépendant	16
Droits de dépôt	3 788
Frais juridiques	1 017
Coûts de transactions (note 8)	4 607
Total des charges	64 407
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	(49 515)
Total des charges (net)	14 892 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	195 722 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 4)	0,65 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest indiciel de revenu Actions ESG

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	
Pour la période du 19 septembre 2022 (date de lancement) au 31 décembre 2022	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	- \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	195 722 \$
Opérations sur parts rachetables	
Produit de l'émission de parts rachetables	3 000 000
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	152 964
Opérations sur parts rachetables, montant net	3 152 964 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables	
Revenu net de placement	(205 434)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(205 434) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	3 143 252 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest indiciel de revenu Actions ESG

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	
Pour la période du 19 septembre 2022 (date de lancement) au 31 décembre 2022	2022
Activités d'exploitation	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	195 722 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie	
(Gain) perte de change sur la trésorerie	(99)
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(9 998)
Gain (perte) net réalisé sur les options vendues	7 303
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(190 763)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des options vendues	(1 158)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	96
Produit de la vente de placements*	405 699
Achat de placements*	(421 955)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	(1 760)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(16 913) \$
Activités de financement	
Produit de l'émission de parts rachetables*	84 442
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite des réinvestissements)	(34 980)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	49 462 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	32 549
Gain (perte) de change sur la trésorerie	99
Trésorerie à l'ouverture de la période	-
Trésorerie à la clôture de la période	32 648 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt**	11 936 \$

* Ne tiennent pas compte des opérations non réglées en trésorerie (opérations en nature)

** Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest indiciel de revenu Actions ESG

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE				
Au 31 décembre 2022				
Nombre d'actions*	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
Services de communication				
742	Meta Platforms, Inc., cat. A	123 211	120 902	3,9
732	The Walt Disney Company	105 872	86 109	2,7
1 988	Verizon Communications Inc.	108 026	106 055	3,4
		337 109	313 066	10,0
Consommation discrétionnaire				
275	McDonald's Corporation	101 888	98 125	3,1
255	The Home Depot, Inc.	94 736	109 057	3,5
		196 624	207 182	6,6
Biens de consommation de base				
416	PepsiCo, Inc.	92 993	101 759	3,2
1 260	The Coca-Cola Company	100 142	108 521	3,5
537	The Procter & Gamble Company	98 172	110 199	3,5
531	Walmart Inc.	94 501	101 944	3,2
		385 808	422 423	13,4
Finance				
2 053	Bank of America Corporation	94 354	92 066	2,9
588	JPMorgan Chase & Co.	92 048	106 764	3,4
		186 402	198 830	6,3
Soins de santé				
755	Abbott Laboratories	103 993	112 235	3,6
501	AbbVie Inc.	94 692	109 629	3,5
300	Danaher Corporation	99 709	107 814	3,4
209	Eli Lilly and Company	84 477	103 528	3,3
438	Johnson & Johnson	96 490	104 763	3,3
734	Merck & Co., Inc.	84 252	110 266	3,5
1 596	Pfizer Inc.	96 081	110 729	3,5
149	Thermo Fisher Scientific Inc.	105 815	111 099	3,6
137	UnitedHealth Group Incorporated	95 027	98 347	3,1
		860 536	968 410	30,8
Technologies de l'information				
270	Accenture PLC, cat. A	98 526	97 551	3,1
240	Adobe Inc.	95 369	109 359	3,5
502	Apple Inc.	102 610	88 314	2,8
155	Broadcom Inc.	102 470	117 345	3,8
1 652	Cisco Systems, Inc.	94 769	106 562	3,4
228	Mastercard Incorporated, cat. A	94 858	107 348	3,4
331	Microsoft Corporation	105 999	107 481	3,4
508	NVIDIA Corporation	90 564	100 520	3,2
488	Salesforce, Inc.	99 056	87 609	2,8
372	Visa Inc., cat. A	95 183	104 646	3,3
		979 404	1 026 735	32,7
Total des actions		2 945 883	3 136 646	99,8

FNB Harvest indiciel de revenu Actions ESG

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)				
Au 31 décembre 2022				
Nombre d'actions*	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OPTIONS				
Services de communication				
(200)	Meta Platforms, Inc. – janv. 2023 à 125 USD	(1 301)	(921)	-
(200)	The Walt Disney Company – janv. 2023 à 90 USD	(916)	(474)	-
(500)	Verizon Communications Inc. – janv. 2023 à 37 USD	(602)	(1 652)	(0,1)
		(2 819)	(3 047)	(0,1)
Biens de consommation de base				
(100)	Pepsico, Inc. – janv. 2023 à 180 USD	(548)	(456)	-
(300)	The Coca-Cola Company – janv. 2023 à 62,5 USD	(592)	(735)	-
(100)	The Procter & Gamble Company – janv. 2023 à 155 USD	(181)	(184)	-
(100)	Walmart Inc. – janv. 2023 à 145 USD	(357)	(179)	-
		(1 678)	(1 554)	-
Finance				
(600)	Bank of America Corporation – janv. 2023 à 32,5 USD	(972)	(1 162)	-
(100)	JPMorgan Chase & Co. – janv. 2023 à 130 USD	(522)	(805)	-
		(1 494)	(1 967)	-
Soins de santé				
(200)	Abbott Laboratories – janv. 2023 à 110 USD	(389)	(623)	-
(100)	AbbVie Inc. – janv. 2023 à 165 USD	(378)	(214)	-
(200)	Merck & Co., Inc. – janv. 2023 à 110 USD	(649)	(758)	(0,1)
(400)	Pfizer Inc. – janv. 2023 à 52,5 USD	(772)	(336)	-
		(2 188)	(1 931)	(0,1)
Technologies de l'information				
(100)	Apple Inc. – janv. 2023 à 140 USD	(466)	(138)	-
(200)	Cisco Systems, Inc. – janv. 2023 à 50 USD	(104)	(43)	-
(100)	NVIDIA Corporation – janv. 2023 à 170 USD	(1 205)	(142)	-
(100)	Salesforce, Inc. – janv. 2023 à 130 USD	(735)	(852)	(0,1)
(100)	Visa Inc. – janv. 2023 à 210 USD	(685)	(542)	-
		(3 195)	(1 717)	(0,1)
Total des options		(11 374)	(10 216)	(0,3)
Total des placements		2 934 509	3 126 430	99,5
Autres actifs, moins les passifs			16 822	0,5
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			3 143 252	100,0

* Pour les options, ce chiffre représente le nombre total d'actions de la position pouvant être visées par une assignation de levée en vertu du contrat d'options.

FNB Harvest indiciel de revenu Actions ESG

NOTES ANNEXES

31 décembre 2022

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le FNB Harvest indiciel de revenu Actions ESG (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 30 août 2022 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 19 septembre 2022. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

L'objectif de placement du Fonds est de reproduire, dans la mesure du possible et compte non tenu des frais et des charges, la performance de l'indice Solactive ESG US Equity Total Return Index (l'« indice »). Il investit principalement dans des actions qui respectent des exigences spécifiques en matière d'ESG. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds détient ces titres inclus¹ environ dans les mêmes proportions que l'indice, ou investit dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse qui répliquent le rendement de l'indice ou d'un de ses sous-ensembles. Le Fonds peut détenir différents instruments financiers dans son portefeuille, notamment des actions et des titres assimilables à des actions. Selon les conditions de marché, le Fonds peut investir une part importante de son actif dans de la trésorerie et des équivalents de trésorerie afin de préserver son capital.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS). La publication de ces états financiers a été autorisée par Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (le « gestionnaire ») le 23 mars 2023.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 31 décembre 2022, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

¹ Voir le prospectus daté du 30 août 2022 du Fonds.

FNB Harvest indiciel de revenu Actions ESG

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation des IFRS*, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur totale de l'actif du Fonds, déduction faite de la valeur totale du passif, exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour où la Bourse de Toronto (TSX) est ouverte aux fins de négociation (« jour ouvrable »).

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

FNB Harvest indiciel de revenu Actions ESG

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles d'une catégorie représentant une participation indivise et égale dans l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts s'échangent à la TSX sous le symbole HESG. Au 31 décembre 2022, le cours de clôture des parts était de 10,47 \$.

Souscriptions et rachats

Chaque jour ouvrable, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète généralement des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- a) un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées;
- b) un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période :

	Parts en circulation
Émission initiale, le 19 septembre 2022	300 000
Parts rachetables émises	-
Parts rachetables rachetées	-
Total en circulation au 31 décembre 2022	300 000

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 31 décembre 2022 s'est élevé à 300 000 parts.

Distributions

Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts réalisés. Le Fonds prévoit verser des distributions mensuelles en trésorerie aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Ces distributions seront versées au plus tard le 15^e jour ouvrable du mois suivant. Le montant des distributions pour la période close le 31 décembre 2022 s'est établi à 205 434 \$.

Le Fonds peut verser des distributions de fin d'exercice sous la forme de parts réinvesties, qui sont par la suite consolidées. Cela n'a aucune incidence sur la valeur liquidative par part, mais ces distributions réinvesties font augmenter le coût de base des parts détenues. Le montant susmentionné comprend des distributions réinvesties de 152 964 \$ versées aux porteurs de parts au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le Fonds offrait aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir leurs distributions mensuelles dans le cadre d'un régime de réinvestissement des distributions. Ce régime permettait de réinvestir automatiquement, au gré du porteur, les distributions mensuelles en trésorerie du Fonds dans des parts supplémentaires (le cas échéant), conformément aux modalités du régime. Le réinvestissement des distributions fonctionne exclusivement par rachat sur le marché.

FNB Harvest indiciel de revenu Actions ESG

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a droit à des honoraires correspondant à 0,65 % de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds (taxes en sus) par année.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 244 \$ pour la période close le 31 décembre 2022 et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

Renoncations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours de la période close le 31 décembre 2022. Pour la période close le 31 décembre 2022, le gestionnaire a absorbé une tranche de 49 515 \$ des charges du Fonds. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres. La propagation du coronavirus (COVID-19) au cours des dernières années a eu une grande incidence sur l'économie mondiale. Bien que la COVID-19 soit toujours présente, la plupart des pays ont levé la majorité des restrictions liées à la pandémie, donnant lieu à une certaine normalisation de l'activité à travers le monde. Les conséquences durables de la COVID-19 sont les importantes perturbations de la chaîne d'approvisionnement, qui ont commencé à s'atténuer, mais qui demeurent dans certains secteurs, ainsi que l'importante montée d'inflation. Les pressions inflationnistes ont été exacerbées par la guerre en Ukraine et elles continuent d'avoir un effet sur l'approvisionnement et les coûts des produits de base à l'échelle mondiale. Plusieurs banques centrales ont rapidement accru leur taux d'intérêt afin de juguler l'inflation, même si cela augmente le risque d'une récession mondiale. Les facteurs énumérés ci-dessus continuent de toucher les marchés des capitaux et les économies du monde entier, et l'incertitude demeure quant à l'impact qu'ils auront sur la performance financière du Fonds. Cette situation pourrait nuire significativement aux résultats futurs du Fonds.

Au 31 décembre 2022, 99,5 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 156 322 \$.

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

FNB Harvest indiciel de revenu Actions ESG

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Les tableaux ci-dessous résument l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2022		
Devise	Exposition*	% de l'actif net
Dollar américain	3 156 573 \$	100,4

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 3 126 430 \$ et à 30 143 \$.

Au 31 décembre 2022, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 157 829 \$, ou 5,0 %, sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 31 décembre 2022, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. Il n'avait donc aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Le règlement des rachats s'effectue principalement en titres et en trésorerie. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Il n'est donc pas exposé à un risque de liquidité important. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Au 31 décembre 2022, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

FNB Harvest indiciel de revenu Actions ESG

Les tableaux ci-dessous présentent la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2022				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	3 136 646	-	-	3 136 646
Total des actifs financiers	3 136 646	-	-	3 136 646
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Options	(10 216)	-	-	(10 216)
Total des passifs financiers	(10 216)	-	-	(10 216)

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 au 31 décembre 2022 et il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 pendant la période close le 31 décembre 2022.

La valeur des actions est basée sur les cours.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité.

Régions :

Au	31 décembre 2022
	% de l'actif net
Technologies de l'information	32,7
Soins de santé	30,8
Biens de consommation de base	13,4
Services de communication	10,0
Consommation discrétionnaire	6,6
Finance	6,3
Trésorerie et autres actifs et passifs	0,5
Options	(0,3)
Total	100,0

Segment de marché :

Au	31 décembre 2022
	% de l'actif net
États-Unis	99,8
Trésorerie et autres actifs et passifs	0,5
Options	(0,3)
Total	100,0

FNB Harvest indiciel de revenu Actions ESG

7. IMPÔTS

Le Fonds, qui est une fiducie d'investissement à participation unitaire, ne devrait pas répondre à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi ») pour l'année d'imposition close le 31 décembre 2022. Le Fonds est donc traité comme une institution financière selon la Loi, et assujetti aux règles d'évaluation à la valeur du marché pour les placements considérés comme des « biens évalués à la valeur du marché ». De plus, les gains et les pertes réalisés ainsi que les variations des gains et des pertes latents en lien avec un bien évalué à la valeur du marché sont traités comme des revenus au cours de l'année d'imposition. Le Fonds distribue une part suffisante de son revenu net, moins le montant retenu par le Fonds afin d'utiliser toute perte fiscale, de sorte qu'aucun impôt ne soit payé ou payable par le Fonds. Ce revenu net est imposable entre les mains des porteurs de parts.

La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait aucune perte en capital ou autre qu'en capital pouvant être reportée aux fins fiscales.

Le Fonds pourrait être assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle au 31 décembre 2022.



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télec. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.